

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 601

présenté par

M. Sorre, M. Travert, Mme Fontenel-Personne, M. Batut, Mme O'Petit, M. Vignal, M. Buchou,
M. Anato, M. Venteau, M. Freschi et Mme Trisse

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.